



Syndicat des équipements pour la Construction, les Infrastructures, la Sidérurgie et la MAntention
tél : 01 47 17 63 20



Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de Matériels bâtiment, travaux publics et manutention
tél : 01 45 11 17 00



Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de Travaux Publics, Mines et Carrières, Bâtiment et Levage
tél : 01 44 69 40 60

Communiqué de presse

7 juillet 2009

Concours Général 2009 : Catégorie Maintenance des matériels de travaux publics et de manutention

Luc Chatel, nouveau ministre de l'Education nationale, présidait, vendredi 3 juillet, la 262^{ème} cérémonie de remise des prix du Concours Général dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Effort, intelligence et talent



Instauré en 1744, limité à l'origine aux matières « classiques », le Concours général s'est ouvert en 1981 aux disciplines technologiques et en 1995 au baccalauréat professionnel. C'est en 1998 qu'ont concouru pour la première fois les candidats du bac pro maintenance des matériels de travaux publics, de manutention, agricoles et de parcs et jardins.

Luc Chatel, qui présidait pour la première fois la cérémonie, a tenu à le rappeler aux 154 lauréats des 54 disciplines : « Oui, l'effort paie encore, oui l'intelligence est belle, oui le talent est et doit être récompensé. »

Il a également rendu hommage aux professeurs, tout à la fois « *éclaireurs, guides et passeurs de connaissances* ».

Les épreuves

Neuf candidats (ci-dessous lors des épreuves pratiques) **sur les cent douze inscrits cette année** ont été admissibles, à l'issue des épreuves théoriques du concours général des métiers maintenance des matériels, à présenter l'épreuve pratique de 18 heures qui s'est déroulée du 26 au 28 mai dernier, au lycée Claude Lehec à Saint Hilaire du Harcouët (Manche).



Un jury composé de professionnels et d'enseignants des trois spécialités (matériels de travaux publics et de manutention, agricole, parcs et jardins) était présent pour évaluer les compétences des neuf candidats dans les trois domaines sur les matériels les plus divers :

- tracteur, ramasseuse-presse et automoteur de pulvérisation en agricole,
- compacteur, nacelle et chargeuse pelleteuse en TP/manutention (voir détail des épreuves ci-après)
- tondeuse autoportée, tracteur de pente et tronçonneuse à moteur thermique pour les parcs et jardins.

Comme chaque année, les organisations professionnelles de la spécialité travaux publics et manutention, CISMA, DLR et SEIMAT, et leurs adhérents, s'étaient mobilisés pour contribuer à la réussite de ce concours en mettant à disposition les engins nécessaires au bon déroulement des épreuves.

□ **Compacteur AMMANN**

Mise en situation : Après remplacement de la pompe hydrostatique, il est demandé d'effectuer des contrôles afin de vérifier les prescriptions techniques du matériel avancées par le constructeur.

Le candidat doit être capable de prendre en charge le matériel en respectant les règles de sécurité, de contrôler les neutres - mécaniques et hydraulique - en respectant les procédures, de proposer la procédure de contrôle et de réglage des limiteurs de pression HP après analyse du schéma hydraulique.



□ **Nacelle MANITOU 150AETJ**

Mise en situation : L'utilisateur signale des symptômes de dysfonctionnement : manque de progressivité et saccades lors de la translation (en mode déplacement), déchargement rapide de la batterie.

Le candidat doit être capable de prendre en charge le matériel en respectant les règles de sécurité, d'analyser le fonctionnement des circuits, d'utiliser l'outil de diagnostic et les appareils de mesure, d'énoncer les causes probables de dysfonctionnement et de les justifier.



□ **Chargeuse pelleteuse NEW HOLLAND B110B**

Mise en situation : Symptôme de panne : Alerte au tableau de bord par l'intermédiaire d'un voyant lors de la reprise de matériaux.

Le candidat doit être capable de prendre en charge le matériel en respectant les règles de sécurité et la procédure de contrôle et d'interpréter les codes erreurs.



Les lauréats 2009

- 1^{er} prix : David LUCAS, lycée professionnel Claude Lehec à Saint Hilaire du Harcouët (Manche)
- 2^{ème} prix : Julien REMONNAY, lycée professionnel Georges Charpak à Châtillon sur Chalaronne (Ain)
- 3^{ème} prix : Damien PECHARD, du lycée des métiers Louis Armand à Locminé (Morbihan)



(de gauche à droite) David LUCAS, Julien REMONNAY et Damien PECHARD félicités par Michel FIELD lors de la cérémonie de remise des prix le 3 juillet à la Sorbonne

Une réussite également récompensée, comme chaque année, par les fédérations professionnelles, qui ont remis aux lauréats et aux candidats admis aux épreuves pratiques un chèque dont le montant varie, selon leur classement, de 1500 € à 500 €.

Contacts presse :

CISMA	Renaud BURONFOSSE	01 47 17 63 17	renaud.buronfosse@cisma.fr
DLR	Florence DUPONT	01 45 11 17 02	f.dupont@dlr.fr
SEIMAT	Didier CHAMPALLE	01 44 69 40 79	champalle@ficime.fr